

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Marchés du Terroir et de l'Artisanat »

À retourner complété et signé, avec les pièces réglementaires demandées

AU PLUS TARD LE 31 MAI 2023

> Précisions importantes :
Le bulletin d'inscription, pour être pris en compte, doit être accompagné des pièces suivantes : ☐ Un chèque de droit de place d'un montant de 30 € (libellé à l'ordre de la régie droit de place)
□ Les pièces réglementaires suivantes en cours de validité :
 ☐ Pour les producteurs : - copie d'attestation d'inscription au SIRENE ; - copie d'attestation d'affiliation et de cotisation à la MSA ; - copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle (avec période de validité).
 ☐ Pour les artisans d'art : - copie d'attestation d'inscription au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - copie d'attestation d'affiliation et de cotisation à l'URSSAF ; - copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle (avec période de validité).
 ☐ Pour les artistes : - copie d'attestation d'inscription au SIRENE ou à la Maison des artistes ; - copie d'attestation d'affiliation et de cotisation à l'URSSAF ; - copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle (avec période de validité).
☐ Seuls les bulletins d'inscription complets seront pris en considération

<u>L'attribution des emplacements et la disposition des différents stands sur la Place Pasteur, seront déterminées le dimanche 02 juillet 2023 à 7h</u> par une personne de la Commune de Vernoux en Vivarais.

Par conséquent, le jour du premier marché, les exposants ne sont pas autorisés à s'installer sans accord préalable sur la Place Pasteur.

Chaque exposant s'engage à avertir immédiatement la Commune pour une absence exceptionnelle de quelque nature que ce soit.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2023

« Marchés du Terroir et de l'Artisanat »

> Vos coordonnées :		
NOM :	PRE	ÉNOM :
STRUCTURE / ENSEIGNE / R	AISON SOCIALE :	
TÉL. 1 :	TÉL. 2 :	FAX :
E-MAIL :	BLOG / SITE WEB :	
> Votre stand :		
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE LISTE EXHAUSTIVE DES PROI	E ? DOUI DON DUITS OU TYPES DE CRÉATIONS PRO	POSÉS À LA VENTE :
> Votre engagement :		
- voue engagement.		
dans les pièces régleme - assure avoir lu attentive 2023 (ci-joint), assure a	mations notées sur ce document entaires jointes ; ement le règlement intérieur des	ainsi que les renseignements communiqués "Marchés du terroir et de l'artisanat" de l'été tions énoncées dans ce règlement intérieur, présent toute la saison.
DATE : / /	SIGNATURE :	CACHET: